



Communiqué de presse

Paris, le 2 juillet 2007

Les employeurs de l'économie sociale et l'USGERES fixent leur plan de travail 2007-2008 avec les Confédérations syndicales

Dans le contexte de débat entre partenaires sociaux sur la modernisation du marché du travail, l'Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale (USGERES) et les cinq Confédérations syndicales représentatives (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et CGT-FO), réunies au sein du Groupe de Dialogue Social transversal de l'économie sociale, ont officiellement validé ce 2 juillet leurs objectifs et calendrier de travail pour les deux ans à venir.

En lien avec l'actualité sociale, trois Ateliers thématiques, qui ont une mission de travail interprofessionnelle d'exploration et d'impulsion de la négociation dans les branches, les secteurs professionnels et les entreprises de l'Economie sociale ont été définis :

- *Les pratiques d'emploi et la question de la responsabilité sociale des entreprises de l'économie sociale.*
- *La prévention et la santé au travail dans l'économie sociale.*
- *Les services sociaux d'intérêt général et la qualité de l'emploi dans l'économie sociale.*

Le premier Atelier, en s'appuyant sur les travaux d'ores et déjà menés par l'USGERES sur les pratiques des entreprises de l'économie sociale à l'échelle nationale et territoriale, a pour mission d'identifier les pratiques existant dans la relation employeur/salarié et, notamment, la mise en œuvre du droit syndical, l'implication des salariés en matière de gouvernance des entreprises de l'économie sociale, la préparation des modalités de signature d'accords nationaux interprofessionnels sur l'égalité hommes/femmes et la diversité dans l'entreprise associative, coopérative ou mutualiste.

Le deuxième Atelier formalise des pistes d'actions pour améliorer les conditions de travail des salariés de l'économie sociale dans le cadre du plan Santé au Travail 2005-2009. Un état des lieux des dispositifs et pratiques existant dans les branches, secteurs professionnels et entreprises de l'économie sociale sera établi ; des programmes spécifiques de formation et de sensibilisation sur les maladies professionnelles et les violences en milieu professionnel seront notamment développés.

Le troisième Atelier s'attache à faire des propositions à la commission européenne pour promouvoir et développer la qualité de l'emploi dans les services sociaux d'intérêt général (SSIG). Dans ce cadre, les partenaires sociaux de l'économie sociale transmettront une contribution au Gouvernement français à l'automne afin de peser sur la Présidence française de l'Union Européenne à partir du second semestre 2008.

Avec ce programme de travail, l'USGERES entend affirmer la volonté des employeurs de l'économie sociale de promouvoir un dialogue social responsable dans les entreprises de l'économie sociale sur des sujets au cœur des problématiques d'emploi.

Contact presse USGERES

Sébastien DARRIGRAND

☎ 01.43.41.71.72